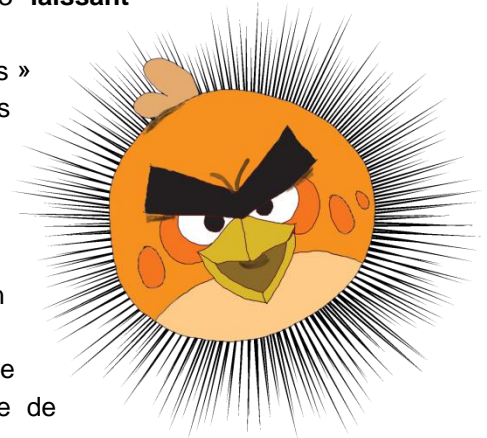


Orange vend ses boutiques et brade ses salarié-es : Un accompagnement HONTEUX !

**Sans jamais atteindre le niveau des propositions
d'autres négociations locales ou Nationales,
la direction propose un accompagnement financier indigne !**

L'entreprise est la seule responsable. Elle tente de faire porter le chapeau aux Organisations Syndicales non-signataires, et notamment la CGT alors qu'elle doit assumer la paternité de sa Décision Unilatérale (DU) :

- Cette décision concernera uniquement les fermetures de 2023 **laissant planer le doute sur les années à venir...**
- Des propositions de poste avant tout sur les unités « recruteuses » tenant à peine compte des projets professionnels, des compétences et des bassins d'emploi et de vie de chacun !
- **Aucune indemnité liée à la fermeture !**
- Une garantie temporaire **PVC de 6 mois** si le salarié reste sur un métier éligible à PVC (autre AD, A2G, USC Front)
- **ou rachat** de 6 mois si le salarié quitte le domaine commercial non éligible à la PVC
- **4 000 euros brut** pour une mobilité vers une autre boutique Orange maison mère ou si départ volontaire vers la Générale de téléphone
- La prise en compte des frais réels et induits est partielle et pas automatique



L'accord sur les Principes Fondamentaux que la CGT a négocié et signé en mars 2010 reste plus favorable aux salariés puisqu'il propose une prise en compte financière **de tous les frais réels et induits liés à cette mobilité forcée.**

Exemple : un salarié effectuant 50 kms/jour supplémentaires dans son nouveau poste doit être indemnisé de plusieurs dizaines de milliers d'euros sans limite de durée !

Une perte de pouvoir d'achat conséquente et inacceptable !

ET DEMAIN, A QUI LE TOUR ?

Le maintien des boutiques et leurs emplois passent par la mobilisation de tous !

6 JUIN ONI-ES

**Aussi nous vous invitons à organiser et participer à toutes actions destinées
à exiger la sauvegarde des emplois à Orange le 6 juin !**



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

